

11 projets innovants pour notre santé



CHU
AMBROISE
PARÉ

MONS 17/09 – Suite à l'appel lancé par la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, Maggie De Block, dans le cadre de la réforme du financement des hôpitaux, le CHU Ambroise Paré présente 11 thématiques de projets pilotes innovants et essentiels pour optimiser le système de santé belge.

Les médecins du CHU Ambroise Paré ont répondu activement à l'appel lancé récemment par la ministre de la Santé publique, Maggie De Block. Ils ont soumis, le 4 septembre dernier, 11 thèmes qu'il leur tenait particulièrement à cœur de mettre en place pour améliorer toujours plus l'étendue et la qualité des soins offerts aux patients en Belgique. L'hôpital se positionne largement au-dessus de la moyenne nationale de deux projets soumis par organisation, compte tenu des chiffres communiqués aujourd'hui par la ministre : 470 idées présentées par 219 porteurs de projet.

Si la cellule stratégique de la ministre retient ces thématiques, celles-ci feraient alors l'objet de projets inédits à l'échelle nationale et pourraient être mises en place par de nombreux hôpitaux belges. Le CHU Ambroise Paré se réjouit de l'opportunité que cela représente dans la construction d'un système de santé toujours plus efficace au niveau national et ce, au bénéfice direct de l'ensemble de la population.

*« Il nous tient à cœur de participer à la chaîne de **coopération nationale en matière de soins de santé**. Porter des projets créatifs et innovants pour nos patients est une priorité, mais nous tenons également à contribuer à l'évolution du monde médical et hospitalier belge dans son ensemble en permettant aux autres institutions de bénéficier de ces idées »* explique Joëlle Kapompole, Présidente du CHU Ambroise Paré.

Ainsi, en 2011, anticipant cette démarche fédérale, le CHU Ambroise Paré s'était déjà inscrit comme précurseur en lançant, de sa propre initiative, un service de sages-femmes à domicile, suivi en 2014 d'un service de soins infirmiers à domicile. C'est donc naturellement que l'hôpital a tenu à répondre positivement à cet appel, dans le but de contribuer au développement d'une logique de solidarité essentielle au sein du monde hospitalier.

Concrètement, et en regard des besoins actuels comme futurs des patients, les spécialistes du CHU Ambroise Paré ont soumis des idées totalement neuves, dans différents domaines, comme :

- la **prise en charge à domicile** de certains traitements des patients atteints de **tumeurs** ;
- la prise en charge des **enfants en surcharge pondérale par une équipe transversale** composée de pédiatres, cardiologues pédiatriques, gastroentérologues pédiatriques, psychologues, diététiciens, kinésithérapeutes et ce, pour lutter préventivement contre l'obésité qui frappe, de plus en plus, la population ;
- le **suivi à domicile** de certains traitements de patients pour des **apnées du sommeil** ;
- les innovations dans le **traitement et la prise en charge de maladies infectieuses** comme les infections sexuellement transmissibles, la maladie de Lyme ... ;
- la **promotion d'une complémentarité entre le service des urgences et la médecine générale** pour permettre plus d'efficacité dans la prise en charge des patients.

La direction du CHU tient à saluer l'ensemble des spécialistes, ainsi que leur service, qui ont développé ces idées essentielles dans le but de déployer un système de santé toujours plus efficace. Grâce à eux, l'hôpital peut s'inscrire, une fois de plus, comme précurseur dans le domaine de la santé et ce, au bénéfice direct de l'ensemble des patients.